



Veröffentlicht am :
Publiée le :
Publicata il :
Octobre 2014

Version française

Newsletter No3

RÉAGISSEZ A L'INTERPELLATION PARLEMENTAIRE AUPRÈS DU CONSEIL FÉDÉRAL

Le 07 mai 2014, Ueli Leuenberger, député Vert au Conseil national, dépose auprès du Conseil fédéral une "Interpellation" relative à la problématique sociale et au devenir des personnes de plus 50 ans sans emploi en Suisse, 50etplus s'y est associé.

Action nécessaire en faveur des chômeurs âgés de plus de 50 ans :

- Quelle importance accorde le Conseil fédéral à la situation des personnes de plus de 50 ans à la recherche d'un emploi?
- Quelles mesures propose-t-il pour soutenir nos quinquagénaires concernés par le chômage.

Développement de l'Interpellation : Différents signaux d'alerte concernant la situation des personnes de plus de 50 ans et exclues du monde du travail, se multiplient ces derniers temps. Des témoignages de quinquagénaires concernés, souvent désabusés par d'incessantes recherches d'emploi infructueuses, apparaissent de plus en plus. Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont confrontées à cet état de fait et la situation risque de s'aggraver au cours de ces prochaines années. A partir de 50 ans, la recherche d'un emploi peut s'avérer difficile et pose certains défis particuliers. L'approche de l'âge de la retraite, des charges salariales plus élevées, des préjugés, représentent des obstacles pour l'obtention d'un contrat de travail. A titre d'exemple le site internet "50etplus" créé par et pour des personnes directement concernées par la discrimination sur le marché de travail à cause de leur âge - livre des témoignages poignants.

Réponse du Conseil fédéral du 13.08.2014 :

En général, les travailleurs âgés sont bien intégrés dans le marché du travail en Suisse. Le taux des travailleurs actifs âgés de 55 à 64 ans s'est monté à 74 pour cent en 2013 selon l'enquête suisse sur la population active, et compte parmi les taux les plus élevés en comparaison internationale.

Le taux de chômage des personnes âgées de 50 ans et plus reste plus bas que celui enregistré pour les autres classes d'âge. Le taux de chômage des personnes âgées pour l'ensemble de la Suisse se montait à 2,6 pour cent en 2013, soit 0,6 point de pourcentage en dessous de la moyenne nationale....

[lire la suite](#)

News

Octobre 2014



Médias sociaux

Aujourd'hui, les réseaux sociaux sont devenus indispensables, 50etplus.ch est désormais présent sur les médias sociaux sur Gmail+, Facebook et Twitter !

Les médias sociaux n'ont pas fini d'évoluer. Ils stimulent le bouche à oreille et les échanges entre utilisateurs, mais peuvent surtout sensibiliser et influencer un grand nombre de décideurs politiques et influencer le marché du recrutement qui évolue dans ce sens, fortement présent sur ces médias sociaux (ex. LinkedIn). Les entreprises parlent de cultiver leur vivier de candidats grâce aux réseaux sociaux. Les réseaux sociaux sont également devenus des outils pertinents dans la vie professionnelle. Plusieurs études récentes démontrent qu'avec l'arrivée sur le marché public des smartphones (ex. Iphone, Ipad, Samsung, etc.) ou autre appareil dit intelligent (ex. la montre connectée), ils sont consultés en moyenne plus de six fois par jour. Pour un RH, sourcer les réseaux sociaux permet effectivement d'être en contact direct avec LE candidat.

Autocollants

Grâce à générosité de l'un de nos membres, acquis à notre cause, nous avons édité des autocollants afin de faire croître et diffuser notre mouvement.

Ils sont disponibles pour qui en veut. Il suffit de nous contacter avec vos nom, prénom, adresse et la quantité souhaitée, en écrivant à info@50etplus.ch . Nous vous les ferons parvenir pour une utilisation " A bon escient " ...

Nous rappelons que : *L'affichage sauvage peut être considéré comme un dommage à la propriété, selon l'article 144 du Code pénal suisse du 21 décembre 1937 (CP; RS 311.0), ou comme une souillure de la propriété d'autrui, conformément à l'article 8 de la loi du 9 avril 2009 sur le droit pénal cantonal (LD Pén; RSB 311.1)*

Mais il n'est pas interdit d'afficher publiquement ses convictions ... à méditer !

info@50etplus.ch



♥ Cette newsletter automnale a été élaborée avec l'aide précieuse de Josiane pour la version française et de Adriana pour la version italienne

Si vous ne visualisez pas correctement cette newsletter : [cliquez ici](#)

Si vous souhaitez vous désabonner de cette newsletter, faites-le-nous savoir : [cliquez ici](#)

Copyright © 50etplus.ch